

	Réunion du Conseil scientifique et du Conseil des Formations de l'EHESP 23 février 2018 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	<i>Référence</i>	CS CF_Février_2018
		<i>Date d'application</i>	23/02/2018
		<i>Version</i>	1

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	23/02/2018	26/03/2018	26/03/2018
Prénom nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	M. Coat – A. Lefébure - D. Polton – F. Paccaud	M. Coat – A. Lefébure - D. Polton – F. Paccaud

Membres présents

Anne ANDRÉ - Christophe BARLET - Frédéric BOËL - Catherine BONVALET - Gilda DAMNJANOVIC – Pierre DE MONTALEMBERT - Chantal GUEGUEN - Mathilde LEFORT - Marcel JAEGER - Clara LESTUM - Barbara LE BOT – Pierre LE CANN - Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD - Laurent MADEC - Claude MARTIN – Julie MARTIN - Philip MILBURN - Lola NEUFCOURT – Carole NOCERA-PICAND - Fred PACCAUD – Cindy PADILLA - Catherine PITAULT-COSSONNIERE - Marylène PLOUZENNEC - Dominique POLTON – Frédérique QUIDU – Arnaud SANDRET - Jean SCHMID - Matthieu SIBE – Samuel THOMAS – Isabelle VILLE

Membres absents excusés

François ALLA - Hervé AMIOT-CHANAL - Robert BAROUKI - Philippe COLOMBAT – Sylvaine CORDIER - Christiane COUDRIER – Sabrina GRISELLE SCHMIDT - Valérie HAMDI - Tobias KURT - Dominique LAGADIC - Gérard LASFARGUES – Dominique LINGK - Patricia LONCLE - Frédéric LE LOUEDEC - Pierre MARGAIN - Roland OLLIVIER – Christine SOVRANO - Catherine TOURETTE-TURGIS - David SOUBRIÉ - Florence VALENZA - PAILLARD

Hors membres présents

Emilie BRAILLY - Laurent CHAMBAUD – Manuel COAT – Imane EL HAMDI – Catherine EVEILLARD-HOANG – Olivier GRIMAUD - William HARANG - Hubert JASPARD - Sarah KITAR - Alessia LEFEBURE – Christophe LE RAT- Laurence THEAULT

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>Approbation de l'ordre du jour</p>	<p>Dominique Polton introduit la séance. Elle excuse Bernard Jégou, qui est absent du fait d'un décès dans sa famille.</p> <p>Gilda Damnjanovic regrette l'absence de thématiques scientifiques à l'ordre du jour, et demande une réforme des conseils pour une meilleure préparation des ordres du jour.</p> <p>L'ordre du jour est approuvé.</p>	
<p>Actualités de l'EHESP</p>	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP. Il se réjouit de la réunion des deux conseils, qui représente un moment important et intéressant, et permet de traiter de sujets communs à la recherche et à la formation.</p> <p>Il accueille deux <u>nouveaux membres</u> au sein du Conseil des Formations : Chantal Guéguen (représentante du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, maître de conférence en économie à Rennes 1) et Anne André (représentante des élèves fonctionnaire, filière directeur d'établissements sanitaires et médico-sociaux)</p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite au départ de Régine Ducos, Laurence Théault, adjointe, assure l'intérim à la <u>Direction des relations internationales</u>. Le directeur de l'EHESP a décidé de nommer Fanny Helliot directrice des relations internationales à compter du 12 mars 2018. - Un processus de recrutement est en cours pour le remplacement du directeur de <u>l'Institut du Management</u>. La fiche de poste a été transmise à tous les membres des deux conseils. <p>Visite de personnalités</p> <p>L'EHESP a reçu la visite de la <u>Ministre des solidarités et de la santé</u>, Agnès Buzyn, qui s'est exprimée devant les nouvelles promotions d'élèves fonctionnaires lors de leur rentrée le 4 janvier 2018, pour les féliciter et présenter la Stratégie Nationale de Santé.</p> <p>Yves Lévy, PDG de l'<u>INSERM</u> (Institut national de la santé et de la recherche médicale), et Roger Genet, DG de l'<u>ANSES</u> (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), ont visité l'<u>IRSET</u> (Institut de recherches en santé environnement travail) et évoqué les pistes de collaborations, notamment autour des recherches sur l'exposome et dans la perspective du prochain plan national santé environnement.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Evaluations, expertises et labels</p> <p>Dans le cadre du processus d'évaluation par le <u>HCERES</u> (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), des visites de comité d'experts sont prévues le 20 mars pour l'équipe MOS (Management des organisations de santé), du 10 au 12 avril pour l'établissement EHESP et le 7 juin pour le Réseau doctoral en santé publique. Plusieurs membres des instances pourront être sollicités pour être auditionnés.</p> <p>La <u>chaire Promotion de la santé</u> a fait l'objet d'une évaluation par Santé publique France, qui devrait rendre sa décision prochainement concernant la poursuite du financement de cette chaire par l'agence nationale, au delà de la première période.</p> <p>L'EHESP a obtenu le label européen <u>HRS4R</u> (Human Resources Strategy for Researchers), qui valide l'engagement de l'école dans la démarche et la qualité de sa politique de ressources humaines. Ce label permet également d'accéder et concourir à des appels à projets lancés par la commission européenne.</p> <p>L'EHESP est engagée, depuis deux ans pour devenir un <u>Campus sans tabac</u> effectif au 31 mai prochain, et positionnera ainsi l'école comme le 1^{er} campus universitaire français sans tabac.</p> <p>COMUE (communautés d'universités et établissements)</p> <p>Pour la Comue Université Sorbonne Paris Cité (<u>USPC</u>), une nouvelle candidature à l'Idex (Initiative d'Excellence) est portée par un projet d'université-cible qui rassemble les Universités Paris 5 et Paris 7 (fusionnant) et l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et qui devrait être créée au 1^{er} janvier 2019. Les autres membres d'USPC seront des partenaires associés. Les auditions sont en cours avec un « grand oral » et une décision devrait être rendue mi-mars, suite à quoi l'Ecole aura à se positionner pour définir les modalités de son association.</p> <p>Le devenir de la Comue Université Bretagne Loire (<u>UBL</u>) et de ses sites est inconnu, suite à la décision de 6 établissements rennais de créer l'Université de Rennes (UniR) au 1^{er} janvier 2019. Bernard Dizambourg a été nommé chargé de mission dans le cadre de cette transformation. Le positionnement de l'Ecole sera à clarifier dans ce cadre, dans l'optique d'une intégration à la dynamique rennaise non exclusive, avec des possibilités d'ancrage avec d'autres partenaires dont par exemple USPC.</p> <p>Projets</p> <p>Un nouveau projet de <u>MOOC</u> (Massive Open Online Course) est en cours de développement, en lien avec la mise en œuvre de Stratégie nationale de santé.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le bilan du Contrat d'objectifs et de performance (COP 2014-2018) est en cours, notamment en lien avec l'évaluation du HCERES. Des discussions devraient être engagées au 2^{ème} semestre 2018 pour élaborer le contenu du <u>nouveau contrat d'établissement pluriannuel</u>.</p> <p>Discussion Il serait intéressant de discuter de la <u>politique actuelle de l'Ecole vis à vis des chaires</u> et des liens avec les financeurs. Les chaires constituent des leviers importants en termes de stratégie de recherche. Ce dispositif recouvre aujourd'hui des réalités différentes. L'école est mûre pour établir une politique unique en ce qui concerne les financements (organismes publics ou privés), les ressources humaines (poste du titulaire dépendant du financement ou non, équipes associées, etc.), l'organisation, les activités, les liens avec les instances, et le devenir des chaires.</p> <p>La création de l'UniR implique que les 6 établissements concernés quittent l'UBL. Les <u>écoles doctorales</u> (ED) de l'UBL, labellisées par le Ministère, pourraient continuer d'exister indépendamment de l'avenir de l'UBL. A noter que l'EHESP, qui travaille depuis plusieurs années pour être habilitée à délivrer le diplôme de doctorat, est désormais habilitée pour une délivrance conjointe (ou partagée) dans les 4 ED portées par l'UBL. L'objectif pour 2018, dans le cadre de l'évaluation HCERES, est de pouvoir transformer le Réseau doctoral en Santé publique en une Ecole doctorale en Réseau.</p>	<p>Un état des lieux des chaires sera présenté aux prochaines séances du CS et du CF.</p>
<p>Labellisation européenne «Human resources strategy for researchers »</p>	<p>Imane El Hamdi présente la labellisation HRS4R ((Human Resources Strategy for Researchers).</p> <p>Discussion Le label est attribué pour 4 ans. La démarche et les engagements pris sont vertueux, et l'enjeu est que l'ensemble de la communauté en prenne la mesure. Cette labellisation peut aussi être l'occasion de s'inspirer des pratiques d'autres institutions labélisées puisque l'ensemble des dossiers sont disponibles sur le site internet de la commission européenne.</p> <p>L'analyse interne fait état de la question des <u>recrutements sur ressources propres</u>, qui impactent notamment les ingénieurs. Le financement des postes sur des projets de recherche (CDD) peut créer des situations d'insécurité, et l'objectif est de mieux informer les personnels au moment du recrutement. La durée des contrats relève d'un compromis à trouver, entre un nécessaire brassage et le temps requis pour une acculturation au domaine, afin de permettre des productions de recherche de qualité. Cette labellisation incite l'institution à s'emparer de ces questions et à s'appuyer sur la charte comme référentiel d'action.</p> <p>Pour la valorisation de l'Habilitation à Diriger les Recherches (<u>HDR</u>) dans la carrière des enseignant-chercheurs,</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	notamment en termes de changements d'échelons, des échanges sont en cours entre la Direction des Ressources humaines, la Direction des Etudes et la Direction de la Recherche, pour déterminer et expliciter les règles auprès des enseignants, dans un objectif de transparence et d'anticipation.	
Chantier « Intégrité et éthique »	<p>Sarah Kitar présente la synthèse et les propositions sur l'intégrité et l'éthique.</p> <p>Discussion</p> <p>Il est précisé que certaines formations à l'éthique sont déjà dispensées aux élèves et étudiants, ainsi que des formations spécifiques concernant le droit et l'éthique. Les questions de posture et de déontologie sont également abordées autour du stage dans les formations statutaires Il s'agira donc notamment de donner davantage de visibilité à ces formations, en intégrant aussi l'actualité récente (charte d'éthique et de déontologie développée par la conférence des Directeurs d'hôpitaux).</p> <p>La politique de communication scientifique, qui a déjà été présentée au conseil scientifique, aborde les questions liées à l'éthique dans la communication au travers des liens des chercheurs avec les médias, ou dans le cadre de l'organisation de colloques.</p> <p>S'il est difficile aujourd'hui d'estimer le volume que représenteront ces activités, il est bien sûr en cohérence avec la taille modeste de l'établissement. En conséquence, l'objectif est de s'appuyer sur des structures existantes, de formaliser les circuits et les modalités pour se mettre en conformité avec les normes et chartes existantes, de communiquer en interne pour qu'ils soient connus et partagés, et de proposer des formations et des sensibilisations sur ces questions. L'appui de la cellule du CHU permettrait d'accompagner les porteurs de projets de recherche qui nécessitent une présentation devant un Comité de Protection des Personnes.</p> <p>En attendant la mise en place des différents dispositifs, la Direction de la Recherche peut être sollicitée pour les questions liées à des projets de recherche en cours.</p>	
Politique de signature des publications scientifiques dans le cadre de la politique de site	<p>Christophe Le Rat présente la politique de signature des publications scientifiques</p> <p>Discussion</p> <p>Cette politique de signature est applicable dès maintenant. Elle concerne tous les personnels de recherche de l'EHESP, y compris les enseignants-chercheurs qui sont membres d'équipes labellisées dont l'EHESP n'est pas tutelle, ainsi que les doctorants dont l'équipe labellisée est une équipe dont l'EHESP est tutelle. La situation des associés (qu'il s'agisse de chercheurs de l'EHESP associés à une autre équipe ou de chercheurs d'autres équipes associés à l'EHESP) reste à étudier. Les sources des financements de recherche ainsi que les COMUE sont indiquées dans les remerciements mais n'apparaissent pas dans la signature.</p> <p>Il est noté que la place de chacun des auteurs est également importante. Elle relève de règles de déontologie à</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	clarifier, sachant qu'elle conditionne la reconnaissance, voire les crédits de recherche pour les hôpitaux.	
Formations diplômantes Modalités de sélection et capacités d'accueil en Master 1 La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant à l'EHESP	<p>Hubert Jaspard présente les modalités de sélection et capacités d'accueil en Master 1.</p> <p>Discussion Les calendriers des formations seront mis en cohérence avec le calendrier présenté. Il n'est pas demandé de définir ces éléments pour le master 2, l'objectif étant de permettre l'orientation des étudiants à l'issue de la licence.</p> <p>Le Conseil des formations approuve à l'unanimité ces modalités de sélection et les capacités d'accueil en master 1.</p> <p>Hubert Jaspard présente les propositions concernant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant à l'EHESP.</p> <p>Discussion A ce stade, il s'agit de définir les grandes orientations du dispositif pour que l'Ecole soit conforme aux obligations de la loi et en profitant de l'expérience d'autres établissements. La mise en œuvre nécessitera de formaliser les modalités, tout en faisant preuve de la souplesse nécessaire à l'appropriation par les étudiants et les responsables de masters. Certains éléments pourront s'appuyer sur les processus existants concernant la validation des acquis d'expérience et la validation des acquis professionnels. L'objectif est d'encourager les étudiants à s'engager dans des activités citoyennes, et de les accompagner pour que ces activités s'inscrivent dans leur parcours et constituent un complément au projet pédagogique de leur formation. Ce dispositif permettra de valider 3 ECTS au total (master 1 et master 2).</p> <p>Certains établissements ont déjà une expérience sur les questions de valorisation du bénévolat, et la commission pourra s'appuyer sur leurs réflexions, pour répondre aux questions auxquelles elle sera sans doute confrontée, notamment liées aux valeurs républicaines.</p> <p>Ce dispositif peut être l'occasion, comme cela se fait à Rennes 1, d'un partage entre étudiants, avec les étudiants engagés qui présentent aux autres étudiants leur expérience et ce qu'elle leur a apporté.</p>	

<p>Articulation entre recherche et formation</p>	<p>Alessia Lefébure et Christophe Le Rat présentent l’articulation entre recherche et formation</p> <p>Discussion</p> <p>Cette <u>présentation cartographiée</u> est très claire et apporte une grande lisibilité. Elle fait notamment apparaître le rattachement de certains chercheurs à d’autres unités labellisées que celles dont l’EHESP est tutelle. Elle pourrait être complétée en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ajoutant une information concernant le poids relatif des formations assurées par des intervenants vacataires. - mesurant les retombées des travaux de recherche sur les formations dispensées. La répercussion de la recherche sur la formation manque encore de visibilité externe.- vérifiant le rattachement de certaines formations à cheval entre plusieurs axes stratégiques (par exemple le master handicap ou le MPH). <p><u>L’articulation entre recherche et formation</u> implique aussi l’identification des thématiques de recherche à partir des enjeux de la formation. Des binômes entre chercheurs et praticiens pourraient être mis en place, par exemple dans le cadre des mémoires, de manière à identifier des questions de recherche issues du terrain. Pour éviter l’éparpillement des formations, l’EHESP pourrait se positionner comme accréditeur de certaines formations, à l’image du Certificat d’aptitude aux fonctions de directeur d’établissement ou de service d’intervention sociale (CAFDES).</p> <p>Les 5 thématiques identifiées dans <u>l’actuel COP</u> (contrat d’objectifs et de performance) sont très larges et recouvrent toutes les activités. L’axe sécurité sanitaire recoupe des éléments diversifiés, et l’équipe REPERES (dont la création est postérieure à la rédaction du COP) trouve sa place à la fois dans cet axe et dans l’axe du management au titre du management des services de santé.</p> <p>Pour le <u>prochain COP</u>, les membres des conseils pourront être associés à la réflexion et aux groupes de travail. L’identification des <u>thématiques prioritaires</u> peut répondre à différents critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correspondre à des choix stratégiques pour positionner l’école sur des thématiques de « niche », dans lesquelles elle fera référence dans les années à venir. - prendre en compte les besoins de recherche pour les professionnels, notamment dans le cadre de nouveaux défis auxquels font face les hôpitaux (exemple : question des usagers et émergence de comités de défense) ; - tenir compte des opportunités de financements de recherche ; 	
--	---	--

	<p>- s'articuler avec les politiques des unités labellisées dont l'EHESP est tutelle. Ces questions seront traitées en préparation du prochain COP, et le conseil des formations et le conseil scientifique seront sollicités pour exprimer leurs recommandations.</p>	
Expertise et coopération internationale	<p>Christophe Barlet et Laurence Théault présentent le projet de certificat d'établissement international inspection contrôle. Discussion A noter que la commission européenne a attribué des budgets qui peuvent être mobilisés par les pays pour ce type de formations, par exemple pour lutter contre les fraudes de médicaments. Le conseil des formations approuve à l'unanimité ce projet de certificat d'établissement international inspection contrôle.</p>	